

## Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 3/10/2019

Collège des Bourgmestre et Échevins  
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert

Avenue Paul Hymans, 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
Urb.sted@woluwe1200.be

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé avenue Georges Henri, 253.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Notre association s'oppose à la régularisation du studio ainsi qu'à la réalisation de la terrasse du dernier étage. En effet, le studio proposé ne respecte pas les normes d'habitabilité minimum et la terrasse d'entraîner des nuisances sonores et des pertes d'intimité pour le voisin.

La dérogation aux normes d'habitabilité du studio est justifiée par la présence occasionnelle de la propriétaire. Néanmoins, une fois la demande régularisée, nous ne disposons d'aucune garantie quant à son utilisation future (après rachat). Nous souhaitons que le studio soit rattaché au logement du deuxième étage.

La réalisation d'une terrasse au dernier étage entraîne une vue droite et oblique interdite par le Code civil et l'ajout de deux bacs à plantes ne suffira pas, à notre sens, à pallier la possible perte d'intimité des voisins. Nous souhaitons que cette terrasse soit limitée en profondeur afin de s'aligner sur le pignon du voisin et que le reste de la toiture plate soit aménagée en toiture verte.

De plus, malgré les modifications des affectations et l'augmentation du nombre de logements, le projet ne dispose d'aucun local vélo/poussette.

En outre, nous demandons à la Commission de Concertation de se questionner sur la disparition de plus de la moitié de la surface commerciale au rez-de-chaussée, cette dernière ayant souvent plaidé pour le maintien de grande surface commerciale dans l'avenue Georges Henri.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Pour Wolu-Inter-Quartiers.